

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 09-14/2025

**Objet : Vote du budget primitif budget Principal 2025 – M57.**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six mars à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

**Présents :** Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – BARRE Damien.

**Excusés :** Néant

**Absents :** PHILIBERT Carine.

**Procuration :** Néant

**Jean-Marie WOZNIAK a été élue secrétaire de séance.**

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion et le compte administratif 2024 et l'affectation du résultat,
- ◆ Vu la présentation en commission finances du 5 mars 2025,

Considérant que, les propositions budgétaires pour le budget communal 2025 sont constituées notamment :

**Dépenses de fonctionnement :** Charges à caractères générales (eau, électricité, assurance, fournitures scolaires, etc.), charges de personnel et cotisations, autres charges de gestion courante (indemnités des élus, cotisations, formations, subventions aux associations, virement au budget du CCAS, etc.), intérêt d'emprunts, virement au budget, virement à la section d'investissement et amortissements.

**Recettes de fonctionnement :** Remboursements suite arrêts maladie, concessions cimetière, droits de places, locations, fiscalité locale (taxe foncière, attribution de compensation, etc.), dotations et subventions (dotations de l'Etat, FCTVA, etc.), loyers, parts sociales, remboursements divers, excédent de fonctionnement reporté et travaux en régie.

**Dépenses d'investissement :** Capital des emprunts, cautions, immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertion, etc.), déficit d'investissement reporté, immobilisations corporelles (voirie, réseaux, matériel/outillage, mobilier, etc.), travaux à venir (traversé du village, acquisition/démolition, etc.), travaux en régie et amortissements.

**Recettes d'investissement :** FCTVA, taxes d'aménagement, subventions sollicitées dans le cadre de travaux (Département, Etat, VRA, Région, etc.), emprunts, virement de la section de fonctionnement, excédent de fonctionnement capitalisé et amortissements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (4 abs  
 AUROUX François, SALATA Philippe, BARRE Damien),

APPROUVE le budget primitif Budget Principal 2025 – M57 comme suit :

### INVESTISSEMENT

DEPENSES	2 460 462.31 €	RECETTES	2 460 462.31 €
001	141 298.31 €	10	263 798.31 €
16	120 700.00 €	13	896 503.83 €
20	6 000.00 €	16	874 351.17 €
204	5 764.00 €		
21	223 100.00 €		
23	64 600.00 €		
VOIRIE	40 000.00 €		
TRAVERSEE	1 831 000.00 €		
ACCESSIBILITE	18 000.00 €		
Ordre	10 000.00 €	Ordre	425 809.00 €

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 632 205.69 €	RECETTES	1 632 205.69 €
011	405 230.00 €	70	128 781.00 €
012	541 220.00 €	73	177 104.00 €
014	2 900.00 €	731	841 500.00 €
65	227 546.69 €	74	212 764.00 €
66	27 500.00 €	75	49 000.00 €
67	2 000.00 €	76	20.00 €
		77	2 000.00 €
		78	50.00 €
		013	4 000.00 €
		002	206 986.69 €
Ordre	425 809.00 €	Ordre	10 000.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du conseil municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 27 mars 2025

Le Maire  
 Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance  
 Jean-Marie WOZNIAK